

## Grève des infirmier·ère·s au sujet de la nouvelle organisation du temps de travail en adéquation avec leur métier.



Nos collectivités, Rennes Métropole, la Ville de Rennes et son CCAS n'ont pas seulement mis en œuvre les 1 607 heures à travers la suppression de 3,5 jours de congés par an mais également par la mise en place de nouvelles Organisations du Temps de Travail (OTT) sans toutefois apporter de réelles contreparties à la fin des repos compensateurs et à la pénibilité des métiers : des mesures très mal perçues par les agent·e·s, qui continuent de faire part de leur incompréhension : piscine, bibliothèque et enfin EHPAD

Ce jeudi 7 juillet 2022, jour du comité technique devant émettre un avis sur les nouvelles modalités d'organisation du temps travail dans les EHPAD, la CGT et l'UGICT-CGT ont accompagné les infirmiers qui se sont mis en grève.

La CGT et son UGICT-CGT, avec les infirmier·ère·s s'élèvent contre les conséquences suivantes :

- Différenciation des OTT des agents en fonction du nombre de résidents au sein des établissements,
- Augmentation du temps de travail des dimanches dans certains établissements sans compensation,
- Impossibilité d'avoir des journées de travail de 7 h 30 pour les infirmier·ère·s (alors que tous les autres agent·e·s en bénéficient) qui permettraient des jours de repos pourtant nécessaires face à la pénibilité du travail,
- Dégradation des conditions de travail de ces derniers et de de leurs collègues, ainsi qu'un manque de reconnaissance.

Aujourd'hui, contrairement à l'ensemble des métiers œuvrant dans les Ehpads, la pénibilité du travail des infirmier·ère·s n'est pas reconnue à travers des repos compensateurs, donc pas de récupération identique.

L'application de cette OTT est prévue au 1<sup>er</sup> octobre.

**CT du 7 juillet : toutes les organisations syndicales lors du CT ont voté contre, cependant cela ne change rien.**

**L'application est prévue au 1er octobre 2022.**

**Les infirmier·ère·s prévoient de futurs débrayages malgré la distribution d'arrêtés de désignation de manière anticipée.**

**La CGT, l'UGICT-CGT et le collectif des infirmier·ère·s des grands établissements ont lancé à appel au DGA Ressources pour renouer le dialogue afin de trouver les moyens de sortir de cette crise. Espérons que nous serons entendus.**

**De la même façon, nous avons lancé un appel aux infirmier·ère·s des petits établissements (qui souhaitent également pouvoir travailler 7 h 30 / jour) de nous réunir afin de trouver une plateforme revendicative commune.**

**A suivre....**